Incohérence textuelle du *De Spiritu Sancto* de Didyme dans le *Parisinus Lat. 2364*

par

L. DOUTRELEAU

(*Lyon*)

Je voudrais indiquer les anomalies que j'ai rencontrées, en collationnant le *De Spiritu Sancto* de Didyme, dans le *Paris. lat. 2364*, que j'appellerai B.

Le manuscrit, selon le catalogue de la B.N., est du XII^e^-XIII^e^ siècle. Grand format (455 × 325). 208 ff. à deux colonnes. Provenant et, selon toute vraisemblance, originaire de l'abbaye de Fontenay ; cote : A 16. Il entra dans la Bibliothèque de Colbert, le 10 avril 1679, avec quarante-cinq autres de l'abbaye (Delisle, Cabinet des mss, t. I, p. 465). Colbertinus 6. Regius 3589/3.

Le *De Spiritu Sancto* de Didyme se trouve entre l'*Expositio Epistularum Pauli*, 2^a^ pars, de Florus et le *De beatitudine caelestis patriae*, incomplet, d'Eadmer de Cantorbéry. Du f. 187^v^ au f. 203^r^, il couvre 32 pages, soit 64 colonnes de 41 lignes, plus 9 lignes de la 65^e^ colonne. Il est complet et précédé, comme dans tous les mss du *De Spiritu Sancto*, du prologue de S. Jérôme (pour situer les passages, je renvoie à *PG* 39, 1031-1086).

Titre et incipit du Prologue : Incipit. prologus. sci. iheroni. presbiteri. in. libro. didimi. videNTIS. Cum in babilone versarer... (1031 A 1).

Desinit et explicit du Prologue : (1032 A 10) ... alienis me coloribus adornare. Explicit prologus.

Titre et incipit du Traité : Incipit liber didimi videntis de spu sco. Omnibus quidem quae divina sunt ... (1033 B 1).

Desinit et explicit du Traité: (1086 B 5) ... nostri non ignorare sermonis. Explicit iuvante dno didimi videntis liber de spu sco de greco in latinum translatus a beato iheronimo presbitero.

***

La première constatation à laquelle donne lieu B, est celle d'une lacune assez longue (à peu près 17 lignes de Migne) qui affecte la fin du Prologue, 1032 A 10. Banale en soi, elle ne prend de signification, nous le verrons, qu'avec la suite.

Il faut arriver à 1042 B 2 (f. 190^{v} a 6) pour rencontrer ce qui paraît être une autre lacune ; celle-ci semble très importante, car il y a un saut de 133 lignes de Migne. Cependant, le texte omis se retrouve un peu plus loin, mais disloqué. En réalité, la dislocation concerne tout le passage compris entre 1042 B 2 et 1049 B 4, soit 345 lignes de Migne (f. 190^{v} a 6 - f. 192^{v} a 41).

Une autre dislocution du même genre (98 lignes) apparaît entre 1064 A 10 et 1066 B 5 (f. 197^{r} a 24 - f. 197^{v} a 38).

Au delà, la suite du texte est normale jusqu'à la fin.

A première vue, ces anomalies s'expliquent mal, mais si l'on prend soin de dresser la liste des passages en désordre, une constante se dégage, celle de leur longueur, qui est toujours égale à 16/17 lignes de Migne ou à un multiple de 16/17. Nous avons déjà constaté que la lacune du Prologue était, elle aussi, de 17 lignes. Nul doute, par conséquent, que nous nous trouvions en présence d'une quantité à mettre en rapport avec les pages du codex qui a servi de modèle. Si l'on veut convenir que celui-ci était composé de folios dont le contenu équivalait à 16/17 lignes, on supposera avec vraisemblance qu'il était en mauvais état, qu'un de ses folios, celui de la fin du Prologue, s'était perdu et que d'autres, qui s'étaient détachés, avaient été tant bien que mal remis en place.

Partant de cette hypothèse, dressons le tableau des passages disloqués, en numérotant chaque séquence dans l'ordre où elle se présente et chaque folio (ou unité de 16/17 lignes) dans l'ordre où il devrait se présenter si le texte se suivait normalement. Pour la commodité des observations ulté-

rieures, nous envisagerons une portion de texte un peu plus étendue que celle qui est enfermée dans les limites étroites des deux dislocations — on comprendra facilement pourquoi tout à l'heure.

PREMIÈRE DISLOCATION : 1042 B 2 - 1049 B 4
(en élargissant : 1041 C 6 - 1049 C 5)

Séquence	Ordre du ms B	Correspondance dans Migne	Longueur	Ordre à restituer
I	f. 189r b 12	1041 C 6 - 1042 B 2	33 lignes	1-2
II	f. 190v a 6	1044 D 2 - 1045 B 12	32 lignes	11-12
III	f. 190v a 41	1042 C 5 - 1043 B 1	33 lignes	4-5
IV	f. 190v b 33	1045 B 13 - 1046 A 6	33 lignes	13-14
V	f. 191r a 28	1043 C 3 - 1044 B 15	49 lignes	7-8-9
VI	f. 191r b 40	1047 A 1 - 1049 B 3	103 lignes	18-19-20-21-22-23
VII	f. 192r a 22	1046 B 7 - 1046 D 9	32 lignes	16-17
VIII	f. 192r b 14	1042 B 3 - 1042 C 4	16 lignes	3
IX	f. 192r b 32	1044 B 15 - 1044 D 2	17 lignes	10
X	f. 192v a 8	1046 A 7 - 1046 B 7	16 lignes	15
XI	f. 192 v a 24	1043 B 1 - 1043 C 3	16 lignes	6
XII	f. 192v a 41	1049 B 4 - 1049 C 5 reprise de la normale	16 lignes	24

DEUXIÈME DISLOCATION : 1064 A 10 - 1066 B 5
(en élargissant : 1063 C 8 - 1066 C 6)

Séquence	Ordre du ms B	Correspondance dans Migne	Longueur	Ordre à restituer
I	f. 197r a 8	1063 C 8 - 1064 A 10	16 lignes	1
II	f. 197r a 24	1065 A 2 - 1065 B 2	15 lignes	4
III	f. 197r a 40	1064 A 10 - 1064 C 13	33 lignes	2-3
IV	f. 197r b 32	1065 C 3 - 1066 B 5	33 lignes	6-7
V	f. 197v a 22	1065 B 2 - 1065 C 3	16 lignes	5
VI	f. 197 v a 38	1066 B 5 - 1066 C 6 reprise de la normale	16 lignes	8

Notre méthode d'investigation apparaîtra plus facilement en raisonnant d'abord sur la deuxième dislocation, qui comprend 8 folios, c'est-à-dire un quaternion [1].

Selon l'ordre normal, les folios d'un quaternion se correspondent deux à deux d'après le schéma suivant :

[1] Je dois à la perspicacité de R. Étaix, Bibliothécaire aux Facultés Catholiques de Lyon, toutes les remarques qui vont suivre sur le désordre des quaternions.

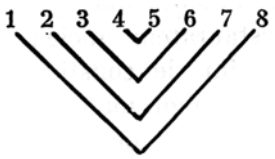

Or, dans la dislocation, les folios se correspondent selon le schéma qu'on peut établir en suivant l'ordre des séquences :

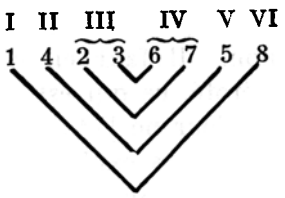

On voit immédiatement qu'il n'y a de désordre que dans les trois *bifolia* internes du quaternion et qu'il n'est que de remettre le *bifolium* 4-5 à sa place, au centre, pour retrouver l'ordre normal. Le *bifolium* externe 1-8 n'a pas bougé, aussi n'entre-t-il pas dans l'aire strictement délimitée de la dislocation. Il convenait pourtant d'en tenir compte pour mieux comprendre le mécanisme de l'erreur.

Passons à la première dislocation. D'après les mêmes principes, nous pouvons établir le schéma normal suivant, qui court sur trois quaternions :

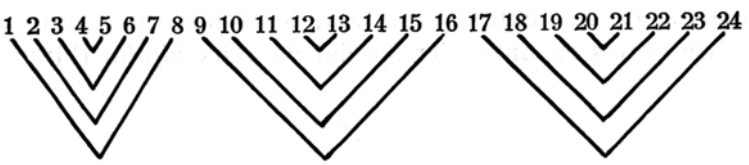

Or, en suivant l'ordre des séquences du passage disloqué, nous obtiendrons le schéma que voici :

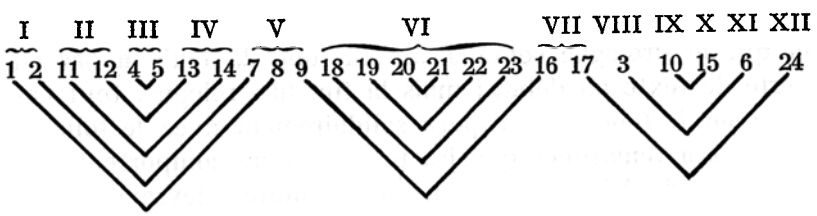

On remarque tout de suite que, pour essayer de rétablir l'ordre troublé, le restaurateur ancien, peu attentif à l'assemblage, n'a pas craint de constituer un quinion et un ternion à côté d'un quaternion malgré l'étrangeté de la chose. On remarque aussi, puisque nous avons eu la précaution d'englober les folios 1, 2 et 24 dans le champ de notre observation, que les *bifolia* externes de chaque quaternion : 1-8, 9-16, 17-24, sont bien restés à l'extérieur, comme celui de l'autre passage disloqué, et que, de plus, ils ont gardé leur place respective malgré la substitution d'un quinion au premier quaternion. Il faut en conclure que chaque quaternion était numéroté, ce qui est normal, comme aussi que les feuilles à l'intérieur ne l'étaient pas.

La cohérence de toutes ces explications et de leurs résultats confirme bien l'hypothèse initiale dont nous sommes partis, que chaque folio était d'une contenance de 16-17 lignes de Migne.

Le calcul des lignes, doublé de celui — qui nous est possible maintenant — des quaternions, mène à quelques affirmations supplémentaires.

1041 C 6, lieu où nous avons fait commencer le premier quaternion disloqué, est situé à 379 lignes du début du Traité. Ces 379 lignes représentent 24 folios (379 : 16/17) ou trois quaternions complets. Or le Prologue, qui ne comporte que 42 lignes, ne pouvait pas remplir, au début, un quaternion entier. Comme il arrive souvent dans les manuscrits où les divisions du texte s'y prêtent, les folios du début ont dû être réunis en un cahier spécial de deux *bifolia* (binion).

Cela explique assez bien comment la fin du Prologue a disparu. C'est le *bifolium* extérieur tout entier, en effet, qui s'est perdu. Comme le premier folio était un folio de garde et que le Prologue commençait au folio 2, il n'y a pas eu perte de texte au début ; mais la fin du Prologue, tout entière sur le folio 4, a disparu solidairement avec le folio 1.

Il est à remarquer que les folios 2-3 ne comportent que 26 lignes de Migne, alors que nos comptes devraient nous

mener à 33/34. Mais il est normal que le titre (60 lettres) ait occupé plus d'espace que le reste : on lui a donné 7 ou 8 lignes, autant dire qu'il était écrit en grandes capitales.

Le Traité lui-même commençait donc, avec son titre (précédé sans doute de l'explicit du Prologue, puisque celui-ci a été conservé) au folio 5. Les premiers folios brouillés (1042 B2 - 1049 B 4), qui surviennent 410 lignes après, étaient les ff. 31-51, les autres (1064 A 10 - 1066 B 5), qui surviennent 1475 lignes après le début, étaient les ff. 94-99 ; ils appartenaient respectivement aux quaternions 4-5-6 (ff. 29-52) et 12 (ff. 93-100). Au delà, il y avait encore au moins 56 folios, soit 7 quaternions, puisque le Traité se poursuit sur 905 lignes de Migne.

Le *De Spiritu Sancto* comprenait donc en tout 156 folios ; s'il remplissait le codex, celui-ci était fait de 19 quaternions, précédés d'un binion.

*
* *

Pour partir d'une simple erreur de brouillage, ces résultats sont déjà appréciables. Pouvons-nous aller plus loin ?

Chaque folio comprenait, comme il était normal, un recto et un verso. J'exclus, comme trop rare, le cas où nous serions en présence d'un texte écrit seulement au recto. Par le calcul des lignes (une ligne de Migne comprend en moyenne 42 lettres), nous arrivons à déterminer que chaque page contenait de 320 à 340 lettres. Ce qui est peu. Ce qui suppose également que la page était petite et l'écriture une onciale assez grande. A deux colonnes, selon le modèle le plus courant, ou à lignes longues, notre codex ne pouvait pas avoir plus de 15 lignes par page ; et chaque ligne ne pouvait pas dépasser 24 lettres (12 pour la ligne de colonne). Si l'on augmente le nombre des lettres, il faut obligatoirement diminuer le nombre des lignes, et vice versa. Mais on ne peut le faire que dans une petite mesure, car les normes des codex antiques s'opposent à des déformations fantaisistes ; les chiffres que je viens de donner sont les plus acceptables.

Ne cherchons pas parmi les codex en onciale du VIII^e^ siècle : tous ceux que présente E.A. Lowe dans ses *Codices latini antiquiores* sont trop grands.

Un codex en onciale des VI^e^ et VII^e^ siècles s'approche des données requises par notre manuscrit : c'est le *Vatican Reg. lat. 2077*, Lowe, I, 114 ; il a 15/17 lettres en moyenne par ligne de colonne et 22 lignes ou plus. Il apparaît aussi trop grand.

Parmi les plus conformes à l'objet de notre recherche, on peut citer :

— le *Vérone XIII (11)*, V^e^ siècle, Lowe, IV, 484 ; il a 12/14 lettres par ligne et 26 lignes par colonne. Dimensions : 270 × 180 mm <180 × 125>. Contient l'*In Psalmos* de S. Hilaire. Originaire d'Italie.

— le *Vatican Lat. 5757*, IV-V^e^ siècle, Lowe, I, 35 : il a 13 lettres par ligne et 15 lignes par colonne. 285 × 242 mm <170 × 160>. C'est le fameux palimpseste *De Republica* de Cicéron. Origine italienne.

— le *Paris Lat. 10439*, V-VI^e^ siècle, Lowe, V, 600 ; il a 12 lettres par ligne (ligne longue) et 11 lignes par page. Évangile. Remarquable par sa petitesse : 72 × 56 <47 × 34>. Originaire d'Italie, probablement.

— le *Vienne Nat. Bibl. lat. 847*, V^e^ siècle, Lowe, X, 1491 ; il a 18 lettres par ligne (ligne longue) et 15 lignes par page. Format 190 × 175 <122-130 × 115-120>. Originaire du Nord de l'Italie. Contient le traité de Rufin sur les Bénédictions des Patriarches.

— le *Saint-Gall Stiftsbibl. 1394*, V^e^ siècle, Lowe, VII, 978a ; il a 12/14 lettres par ligne et 24 lignes par colonne. 310 × 225 <220 × 185>. Contient une version antéhiéronymienne de l'Évangile. Originaire d'Italie.

A partir de ces manuscrits, on peut calculer approximativement quelles seraient les dimensions du nôtre. Pour 15 lignes, il faudrait lui donner environ 190 mm de hauteur et, pour 24 lettres à la ligne, environ 180 mm de largeur. Dans ces conditions, nous aurions un format à peu près carré. On sait que ce format révèle l'antiquité d'un manuscrit. On ne s'aventurerait pas beaucoup, non plus, en supposant qu'il a été écrit en Italie.

C'est donc en remontant aux codex de la plus haute antiquité, à ceux des IV^e^, V^e^, VI^e^ siècles écrits en Italie, que nous trouvons les exemples les plus en accord avec les carac-

téristiques propres au manuscrit que nous avons essayé de retrouver.

***

Le regretté A. Dain, consulté sur ce cas, était d'avis que l'archétype de B ne pouvait pas être postérieur au v^e^ siècle et qu'il n'y avait pas eu d'intermédiaire entre le ms. du v^e^ siècle et celui du XIII^e^.

Un indice permet peut-être de confirmer la date. Les manuscrits du v^e^ siècle en onciale reproduits par Lowe ne comportent pas de séparation de mots et le M final après voyelle n'y est abrégé et remplacé par un trait horizontal qu'en fin de ligne. On peut prouver que le modèle de B répond à ces particularités.

En effet, le sommet d'un folio déplacé commençait de la sorte : NEMAGIT. Il eût fallu lire : JUXTA RATIONEM AGIT (1043 B 1). Mais le copiste, devant le mot tronqué qu'il ne pouvait reconnaître, a écrit NE MAGIS. Il n'aurait pas modifié le texte de cette façon si ses regards avaient rencontré la graphie N$\overline{\text{E}}$ AGIT. L'emploi courant de cette graphie au cours d'une ligne, avec son tilde et son espacement, est plus tardif que le VI^e^ siècle.

Toutefois cet indice ne constitue par une forte preuve et je n'ai pas d'argument péremptoire pour affirmer qu'il n'y a pas eu d'intermédiaire entre les deux manuscrits.

D'un folio déplacé à un autre, en effet, le texte se poursuit dans B le plus naturellement du monde. Le copiste n'a aucune hésitation ni d'esprit ni de plume. On a l'impression qu'il copie d'affilée ce qu'il a sous les yeux : un texte continu, avec transitions aménagées, au moins grammaticalement, entre les passages déplacés. Partout où la grammaire et le sens immédiat du passage l'ont demandé, le texte a été légèrement remanié, de manière à dissimuler les hiatus. Le copiste n'a eu qu'à se conformer à son modèle. S'il avait dû lui-même opérer les transitions au cours de sa copie, il semble que ce travail, qui requiert une certaine recherche, aurait laissé des traces. Le copiste aurait écrit le texte, tel qu'il était pour chaque folio, jusqu'à la fin de la dernière ligne, puis aurait, selon le besoin, exponctué ou

ajouté en surcharge ou écrit au-dessus de la ligne. Or rien de tout cela n'apparaît.

On peut opposer à ce raisonnement que le travail des transitions avait été exécuté au préalable sur l'exemplaire même. C'est fort possible et même vraisemblable. Reste à savoir à quelle époque.

Quoi qu'il en soit, voici les transitions artificielles du texte. Elles ont été faites par quelqu'un qui savait un peu de latin, mais qui ne se souciait pas de la suite des idées. Elles ne laissent pas déceler l'époque où elles ont été rédigées.

Le copiste aurait dû écrire	*Le copiste a écrit*
1042 B 2/1044 D 2 : habebit benedictiones dei, id est sapientiam / impleatur et capiens aliud ipsa non capiatur	f. 190^{v} a 6 : habebit benedictionem dei, id est ut sapientia impleatur et capiens aliud ipsa non capiatur
Benedictiones dei est la leçon de la famille de B. Migne omet *dei*.	
1045 B 12/1042 C 5 : impiissime quidam / sumus in mundo, carnalem sapientiam dicens	f. 190^{v} a 41 : impiissime qui sunt in mundo, carnalem sapientiam dicunt
1043 B 1/1045 B 13 : et qui illo plenus est, universa juxta ratio / inter omnia connumerant spiritum sanctum	f. 190^{v} b 33 : et qui illo plenus est universa habet. Unde impia est quorumdam ratiocinatio qui inter omnia connumerant spiritum sanctum
1046 A 6/1043 C 3 : et hoc in commune / Jacob puer meus, suscipiam eum	f. 191^{r} a 28 : sans changement. Un point après *commune*.
1044 B 15/1047 A 1 : unguentum effusum nomen tuum / omnium qui firmo tonitruum	f. 191^{r} b 40 : unguentum effusum nomen tuum. Dicit dominus per prophetam : Ego dominus omnium qui firmo tonitruum
1049 B 3/1046 B 7 : similiter et filius, quia / isti saluti, alius est ab omnibus... spiritus	f. 192^{r} a 22 : sans changement

1046 D 9/1042 B 3 : qui et creator sum / et intellectum et cetera de quibus ita scribit apostolus	f. 192r b 14 : qui et creator sum et intellectum praesto et cetera de quibus ita scribit apostolus
1042 C 4/1044 B 15 : Non in sapientia carnali sed in gratia dei conversati / significat autem effusionis verbum largam... abundantiam	f. 192r b 32 : sans changement. Un point après *conversati.*
1044 D 2/1046 A 7 : capabilem substantiam vocat... ; capacem vero eam quae communicatione substantiae alterius / et pronuntians de omnibus invisibilibus creaturis ait eas esse administratores spiritus	f. 192v a 8 : capabilis autem substantia vocatur... ; capax vero ea quae communicationem alterius capit quod de omnibus invisibilibus creaturis pronuntians paulus ait eas esse administratorios spiritus
1046 B 7/1043 B 1 : deus qui testimonium perhibet signis et portentis / nem agit docens recte	f. 192v a 24 : deus qui testimonium perhibet signis et portentis ne magis docens recte
1043 C 3/1049 B 4 : spiritum sanctum a deo dari / vita est, ut vitam tribuat et salutem diligit eos quos	f. 192v a 41 : spiritum sanctum a deo dari vita est, ut vitam tribuat et salutem. Diligit enim eos quos
***	***
1064 A 10/1065 A 2 : hoc est dicere et / Denique ne quis illum ... discernet	f. 197r a 24 : sans changement. Avant *denique,* Migne reproduit deux lignes qui ne sont pas dans B ni dans un bon nombre de mss.
1065 B 2/1064 A 10 : quae... ille facit, haud dubium / loqui. Nos quippe homines... loquimur	f. 197r a 40 : sans changement.
1064 C 13/1065 C 3 : spiritus ... non potest ... audire quae nescit, cum hoc ipsum sit quod pro-	f. 197r b 32 : spiritus... non potest ... audire quae nescit, cum hoc ipsum sit quod profertur a

fertur a filio / neque cum damno suo impertit aliis	filio. Non cum damno suo impertit alii
1066 B 5/1065 B 2 : pater ... glorificat unigenitum / quin pater haec eadem filius similiter facit	f. 197v a 22 : pater ... glorificat unigenitum. Quin patri haec eadem filius facit similiter
1065 C 3/1066 B 5 : quomodo ergo filius dans non privatur his quae tribuit neque / suum ostendens eius magnificentiam	f. 197v a 38 : sans changement.

On voit le travail de suture. Il ne faut pas être grand clerc pour aboutir à un pareil résultat. Il faut même être passablement indifférent à son travail de copiste pour accepter pareille injure à la logique et au latin. Mais ce qui est également étonnant, c'est que nul ne se soit rendu compte, au cours du temps, du désordre du texte : pas une marque de perplexité sur le manuscrit, aucun essai de correction. On pensera volontiers que les moines de Fontenay eurent peu de curiosité pour le *De Spiritu Sancto* de leur monastère.

***

Le codex B n'a pas eu de postérité, mais il a une famille.

Parmi les quelque 60 manuscrits qui contiennent le *De Spiritu Sancto*, il présente des affinités avec un groupe formé par :

— Paris, Lat. 1688 (Moissac), s. XII. (C)

— Paris, Lat. 1689 (Tulle), s. XII. Copié sur le précédent. (R)

— Durham, B. III. 2, s. XII. (Δ)

— Leyde, Scaliger 2, s. XII. (Γ)

— Cambridge, Gonville and Caius College 131/71, s. XV. (j)

Aucun de ces manuscrits ne peut prétendre descendre du *codex inordinatus* (*B), aïeul ou modèle de B. Chez tous, en effet, le *De Spiritu Sancto* est en ordre. Et supposerait-on même, dans le modèle de B, l'état antérieur au désordre, on ne pourrait pas faire descendre CRΔΓj de *B : des dissemblances s'y opposent. Nous sommes donc tenus de four-

nir un ancêtre commun à *B et au groupe des autres. On voit du coup la très haute antiquité où il faut placer cet archétype. Le stemma de la famille pourrait donc être le suivant (j'espère pouvoir en apporter un jour la preuve) :

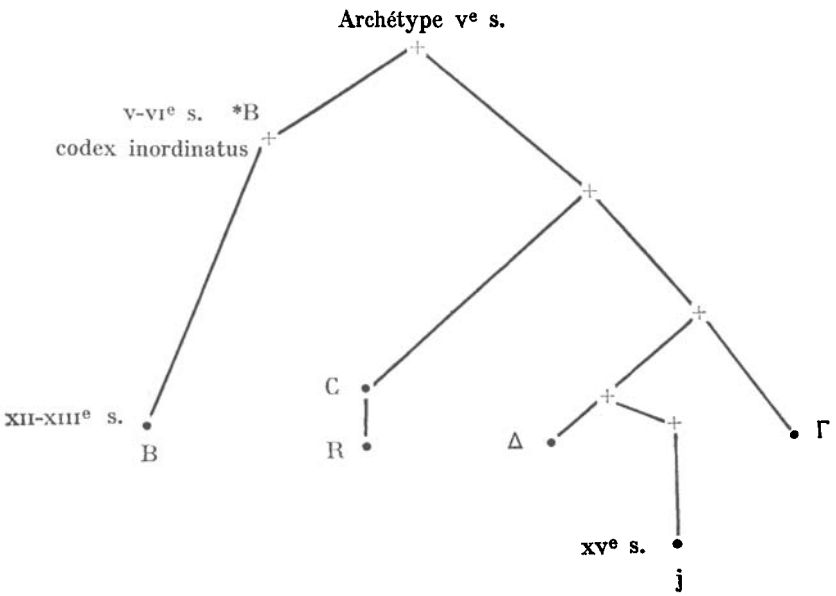

L'archétype de cette famille remonte sans aucun doute au ve siècle et le *Parisinus lat. 2364* (B) n'en est séparé que par un seul chaînon, lui-même très ancien. Nous avons donc en B, pour établir le texte du *De Spiritu Sancto*, un témoin de qualité.

Qu'on ne croie pas, pour autant, que notre remontée dans le temps doive s'arrêter à l'archétype de B. Le cas du *De Spiritu Sancto* est privilégié. Dans le foisonnement des manuscrits, j'ai pu dessiner les traits de six familles. Un ancêtre de l'une, qui n'est pas celle de B, mais dont les descendants, passant par Cassino, et peut-être par Florence, ont essaimé un peu partout en Italie, fut entre les mains de Cassiodore : il était déjà, au milieu du vie siècle, différent des cinq autres que nous pouvons atteindre. Aussi ne peut-on qu'être émerveillé, tout en regrettant la perte du texte grec, devant l'efflorescence latine du *De Spiritu Sancto*. Ce texte venu d'Orient, trouve, sitôt sorti de la plume de

S. Jérôme, la faveur de l'Occident. On le multiplie dès le v^e^ siècle. Il n'est pas étonnant d'en trouver encore tant de descendants répartis en tant de familles. Le cas du *Parisinus lat. 2364* nous rappelle seulement — ce qui n'est pas une nouveauté — qu'un manuscrit relativement récent peut être un bon témoin d'un texte très ancien.

5, rue Sainte-Hélène
*69 — Lyon 2^e^*